

1

Méthodologie de la dissertation d'Histoire de l'art

 Avant la rédaction :

Lecture et analyse du sujet

C'est une étape essentielle, dont découlent presque tous les éléments de l'introduction. Il s'agit de repérer les termes à définir, les différentes directions dans lesquelles la réflexion pourrait s'orienter, et celle qui sera préférée.

Il s'agit ensuite de déterminer ce qu'implique cette première réflexion, quel paradoxe elle soulève. Ce paradoxe permet la réflexion, parce qu'il met en valeur des éléments qui peuvent sembler contradictoires et qu'il va falloir discuter : penser le paradoxe sert de cadre à la réflexion.

Une fois le cadre établi, il reste à déterminer, au brouillon, les enjeux principaux qui en découlent. Il peut être intéressant à ce stade de noter toutes les idées qui viennent en tête, avant de les organiser plus logiquement par « familles » d'idées, prémices des parties et sous-parties du plan.

 La rédaction :

L'introduction

Chaque élément de l'introduction annonce le suivant, selon une logique du général vers le particulier :

- Amorce (phrase d'accroche qui peut prendre la forme d'une citation, et qui annonce le paradoxe contenu dans le sujet).
- Définition et discussion des termes du sujet, en prenant en compte leur potentielle polysémie (étymologie, sens selon le contexte, relations entre les termes).
- Caractérisation du sujet et contextualisation générale (idées générales contenues dans le sujet, contexte historique, social ou artistique, lieux communs à éviter ou à prendre en compte...).
- Énonciation d'un paradoxe, d'une problématique soulevée par le sujet et qui donne un cadre à la réflexion (cela permet d'orienter le développement à suivre dans un sens plutôt que dans un autre).
- Problématique : c'est une reformulation du sujet, problématisée selon le cadre de la réflexion. Elle peut se présenter sous forme interrogative directe (« Dans quelle mesure ... ? » ; « Comment ... ? » ; « Par quels moyens ... ? » etc.) ou indirecte (« Il serait intéressant de se demander si... » ; « La question de... se pose ici »).
- Annonce du plan (éviter l'usage des premières personnes du singulier et du pluriel).

2

Le développement

Le plan de la rédaction doit suivre la même logique du début à la fin, pour permettre l'organisation des idées entre elles. Il n'existe pas de plan idéal, mais certaines formules sont plus intuitives que d'autres (par exemple : le plan chronologique). Il est conseillé de produire un plan en trois parties, avec si possible trois sous-parties. Il ne s'agit pas que d'un principe formel, mais d'une structure qui donne une orientation logique à la réflexion.

Souvent, on opte pour une progression en « entonnoir », c'est-à-dire du général vers le particulier. C'est déjà le cas dans l'introduction (informations générales > cadre de la réflexion), il en va de même dans le développement.

!/\ L'orthographe et la syntaxe doivent être soignés. Évitez l'usage du futur, et faites attention à la concordance des temps. En général, préférez la sobriété du présent et du passé composé.

- Les éléments de liaison

Chaque partie est précédée d'un court texte récapitulatif des idées principales qui y sont discutées. Elle est suivie d'une petite conclusion qui permet à la fois la synthèse des éléments évoqués, et l'introduction de la partie suivante. Il ne s'agit pas uniquement de fluidifier la lecture, mais bien de montrer la logique interne de votre développement, qui fait qu'une idée en induit une autre.

- Les parties

La première partie est consacrée aux aspects les plus évidents ou les plus généraux du sujet, c'est le premier degré de la réflexion. Il ne s'agit pas d'énoncer des lieux communs (déjà soulevés dans l'introduction), mais de verbaliser, en les problématisant, les premiers enjeux d'une réflexion générale dans le cadre choisi pour traiter le sujet.

Les moocs 
arts & sciences:
Méthodologie de la
dissertation d'Histoire de
l'art

Production par le
Teaching & Learning
Center de l'École
polytechnique –IP Paris
et la
Chaire arts & sciences
de l'École
polytechnique,
de l'École des Arts
Décoratifs –Paris
et de la
Fondation
Daniel et Nina
Carasso

Épisode en partenariat
avec la
Fondation
Hartung-Bergman

Les parties suivantes permettent d'affiner la réflexion, en opposant des idées à cette première thèse, ou en la confortant. Il s'agit de mettre à jour les éléments implicites du sujet, de montrer ses différents niveaux de lecture et d'implication.

Chaque partie répond à toutes les parties précédentes, ou au moins à celle qui la précède. Il ne s'agit pas d'exposer des éléments de connaissance, mais de faire dialoguer des idées enrichies d'exemples.

Une sous-partie est composée d'un ou plusieurs paragraphes, qui correspondent chacun à une idée argumentée.

Un paragraphe commence par une idée générale que l'on démontre par une argumentation (exemple + explication).

- L'argumentation

Une fois que les différents niveaux d'implication du sujet sont repérés, il s'agit de démontrer leur existence. Le nombre d'idée par sous-partie n'est pas imposé, mais chaque idée représente un paragraphe. Une idée s'accompagne toujours d'un exemple, qui renforce sa légitimité à exister dans la réflexion.

Un argument est au moins constitué de ces trois éléments :

- 1- Énonciation d'une l'idée principale
- 2- Exemple(s) - mobilisation pertinente des connaissances
- 3- Explication de l'exemple pour conforter l'idée principale

Il est intéressant de créer une hiérarchie entre les arguments, des plus évidents aux plus subtils. Dans l'idéal, on ajoute une phrase de liaison entre chacun d'entre eux pour valoriser la logique du raisonnement et faciliter la fluidité de la lecture.

On peut schématiser le plan de la dissertation ainsi :

I- Titre de la 1ère partie

Résumé : Idée générale de la partie + différents aspects de cette idée discutés dans les sous-parties.

a. Titre de la sous-partie

Phrase de liaison entre l'idée générale de la partie et la première idée de la sous-partie.

- Première idée de la sous-partie

- Exemple(s)

- Explication(s)

Phrase de liaison avec la seconde idée de la sous-partie

- Deuxième idée de la sous-partie

- Exemple(s)

- Explication(s)

Etc.

Petite conclusion : récapitulatif de ce qui a été démontré.

Phrase de liaison entre l'idée principale de la sous-partie a. et l'idée principale de la sous- partie b.

b. Titre de la sous-partie

Idem.

c. Titre de la sous-partie

Idem.

Conclusion

Récapitulatif de toute la Partie I. Phrase de liaison pour introduire la Partie II.

II - Titre de la 2ème partie

Idem.

III - Titre de la 3ème partie

Idem.

3

La conclusion générale

Résumé de l'ensemble de la démonstration, qui propose une résolution de la question problématisée en introduction.